

E-Teach : une référence dans l'enseignement à distance

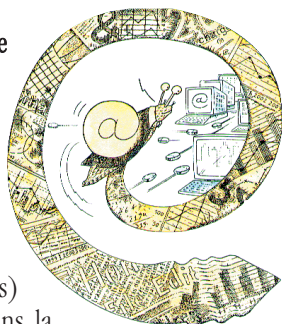
Interview avec ses fondateurs

Que représente le marché du e-learning en terme de chiffre d'affaires et quels en sont les acteurs principaux ?

Les acteurs principaux se distinguent surtout par les domaines du e-learning dans lesquels ils œuvrent, notamment : Pédagogie (conception et scénarisation de contenus de formations) – Technologie (solutions techniques pour la distribution et le suivi des formations) – Conseil (choix de solutions et accompagnement dans la mise en place de formations en ligne) – Création (création et développement des contenus) – Vente (vente de contenus standards existants, p.ex. des modules de bureautique).

Quelle est la définition du e-learning ? (différence e-learning vs. EAO)

L'e-learning n'est au fond qu'une nouvelle dénomination de l'EAO (l'enseignement assisté par ordinateur). Ce dernier rebutait bon nombre d'apprenants car son interactivité se caractérisait essentiellement par une interaction limitée au seul écran. L'Internet et l'utilisation de ses possibilités d'interconnexion a enfin donné une véritable



interactivité aux formations ; **l'interactivité sociale**, celle qui permet à un ou plusieurs apprenants à interagir de façon synchrone ou asynchrone avec un ou plusieurs enseignants. A notre avis et selon nos expériences, c'est essentiellement l'utilisation de cette dimension-là du e-learning qui permet la mise en place de formations plus efficaces et plus motivantes pour tous les intervenants.

Comment se présente la plateforme de E-teach et quels en sont les aspects distinctifs ?

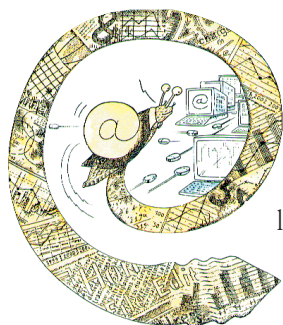
Il s'agit d'une plate-forme (e-teachServer) basée sur des standards internet qui permet la distribution de formations, le suivi des apprenants et qui met à disposition des utilisateurs l'ensemble des outils d'administration nécessaires pour gérer un centre de formation virtuel. Son architecture intégrant l'appliquatif e-teachServer, un serveur « web » et une base de données (MS SLQ server) permet à tous les acteurs du système (apprenants, tuteurs et administrateurs) d'accéder aux fonctionnalités qui leur sont dédiés avec un seul outil, leur navigateur internet. E-teachServer a pu, lors de ces dernières années, grâce à sa souplesse de mise en œuvre, à ses très nombreuses fonctionnalités et à sa robustesse, obtenir de francs succès dans le cadre de gros déploiements de formations en ligne (p.ex. Lancôme – Paris qui forme à ce jour près de 26 000 conseillères beauté dans le monde en utilisant la technologie développée par e-teach). L'année 2001 a aussi vu e-teachServer être certifié par l'ISPPF (Institut suisse pour la pédagogie dans la formation professionnelle), ce qui en fait une plate-forme d'e-learning recommandée officiellement pour l'ensemble des écoles professionnelles suisses.

Comment les responsabilités du fournisseur et du client sont-elles départagées sur une plateforme de e-Learning ?

Le modèle proposé par e-teach prévoit que le fournisseur (e-teach) installe la plate-forme dans l'environnement convenu avec le client (en interne ou sur une base d'hébergement). A partir de là, les responsabilités du bon fonctionnement de la plate-forme (software) et si nécessaire du serveur (hardware) sont définies dans un contrat de maintenance annuel qui garantit au client des temps de réponses et des interventions de notre part.

Concernant les responsabilités touchant aux contenus pédagogiques (mises à jour, efficacité...), elles sont du ressort du fournisseur du contenu qui est souvent le client ou e-teach, parfois un expert/enseignant externe.





Quels sont vos interlocuteurs chez le client, le département formation, le marketing ou la direction générale ?

L'essentiel de nos interventions se fait par le biais de projets pilotes ou lors de la mise en place de la stratégie e-learning qu'aura décidé une entreprise. Ces interventions sont souvent motivées par une décision prise par des cadres à haut

niveau et nous rencontrons donc généralement ces personnes pour ensuite travailler main dans la main avec le département formation. Les interlocuteurs des départements informatique du client accompagnent évidemment le projet pour une bonne intégration de l'infrastructure.

Il arrive aussi que le département marketing intervienne. C'est le cas notamment dans le déploiement auprès de Lancôme, où le marketing est friand des remontées d'informations fournies par les conseillères beauté. Cela se fait par exemple par l'intermédiaire de sondages intégrés dans les formations. On y demande par exemple aux apprenantes quel est le comportement de leurs clientes par rapport à de nouveaux produits. Ces données sont par la suite synthétisées par e-teachServer et mises à disposition des tutrices et autres ayants droits du département marketing.

Quels sont les risques de piratage de concurrents ou d'utilisateurs du client ?

Les contenus distribués par notre plate-forme ne sont évidemment accessibles qu'aux utilisateurs enregistrés et qui possèdent un mot de passe et un identifiant. Quant à la gestion de ces comptes, elle est généralement prise en main par le client qui s'assure que seules des personnes autorisées puissent accéder aux contenus.

Le serveur en tant que tel, au même titre p. ex. qu'un serveur intranet, est protégé par l'environnement sécurisé mis en place par le client (firewall, secureID, etc.).

A noter enfin qu'e-teach crée essentiellement des formations « métier », donc très spécifiques à des processus ou à des services/produits internes au client. L'intérêt de les pirater pour ensuite les revendre à grande échelle est généralement assez faible.

Visions d'avenir ?

Le contenu de formation est précieux et coûteux. Il demande beaucoup d'énergie et de compétences pour aboutir et mérite assurément une rentabilisation maximum, qui passe forcément par son indépendance face aux plate-formes et une réutilisabilité maximum.

L'intégration, voire le développement de standards en matière de création, développement, intégration et gestion de contenus est donc une nécessité.

A ce jour de nombreux travaux convergent plus ou moins, mais la synthèse n'est pas encore faite.

A mon sens les standards à venir reposeront sur des superstructures métiers basées en XML, suivant en cela l'évolution que l'on peut observer dans les métiers de l'édition et de la presse.

E-teach est très active dans cette approche et possède déjà un prototype XML compatible à même d'évoluer avec les futures normes.

Interview réalisée par Orlando Menegalli

E-Teach S.à r.l.

info@e-teach.ch

Création : août 1999

Fondateurs : Pierre Küffer, Sven Ringger

Nombre de collaborateurs : 8

Profils : enseignants (professeurs à l'EIVD – Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud – ou formateurs en entreprise), ingénieurs dans diverses branches (biologie, industrie graphique, gestion de la communication...)

Projets effectués ou en cours

Lancôme-Pro (site de formation dédié aux conseillères beauté de Lancôme Paris – worldwide) – USA, France, Suède, Italie, Allemagne, Travel Retail (duty free shops) (actuellement > 26 000 inscrites)

Realmedia : formation de clients à une plate-forme informatique (Open AdStream) – en anglais

Parlement Suisse : éducation civique interactive (grand public en trois langues f, d, i)

CEP – Etat de Vaud : formation à Lotus 5.0 (5000 pers.)

BCV : formation des caissiers et conseillers clientèle (700 pers.)

Publicitas : formation au marketing d'annonces (tout nouveau collaborateur Publicitas)

Edicom : formation au mathématiques – préparation aux examens de maturité (grand public)

Truffaut : formation à la messagerie Lotus notes / formation des nouveaux collaborateurs à la charte d'entreprise et aux techniques de vente

Colas France : formation à un ERP – JD-Edwards (logiciel)

Eracom : Ecole romande des arts graphiques et de la communication (plate-forme de e-learning pour l'école) – certifié ISFPF (institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle)

EIVD – Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud : plate-forme e-learning

SWI : Institut suisse de soudure / plate-forme de e-learning

PPN – Publicitas Promotion Network / formation à Lotus notes (dans 27 pays)